

Le budget supplémentaire (A)

été heureux de le faire. Mais je puis vous dire, monsieur l'Orateur, que c'est le ministre des Finances qui prend la responsabilité de la décision et c'est pourquoi il ne peut prendre de risque en ce qui a trait aux taux d'intérêt et au dollar canadien. Il doit être assez certain de son affaire, s'assurer que des personnes très compétentes le conseillent, et indépendamment de ces conseils, c'est lui, le ministre, qui sera responsable si l'économie canadienne en souffre. C'est pourquoi j'ai accepté les conseils qu'on m'a donnés l'automne dernier et que je croyais devoir continuer à accepter. Mais si le comité des finances ou quiconque d'autre avait pu me convaincre que notre économie s'en porterait mieux si nous ne suivions pas cette route, j'aurais certes été prêt à suivre ses conseils.

Pourquoi le gouvernement empêche-t-il le comité des finances de la Chambre des communes de poursuivre ce travail? Le comité avait entendu un certain nombre d'économistes américains et canadiens. Le ministre des Finances de l'époque y avait comparu, de même que M. Bouey. Il désirait y retourner. Pourquoi ce comité ne siège-t-il pas à l'heure actuelle? Le problème des taux d'intérêt élevés est le même, et les problèmes économiques sont les mêmes, même pires. Pourquoi le gouvernement ne permet-il pas au comité des finances de la Chambre de tenir ses audiences sur les taux d'intérêt? Qu'est-ce qui a changé? Ce n'est pas le problème qui a changé. C'est seulement le gouvernement qui a changé et le groupe qui était ici et réclamait des audiences et la tête du gouverneur Bouey ainsi que la mienne est maintenant en train de suivre le gouverneur Bouey à l'échafaud.

M. Knowles: Nous écoutons.

M. Crosbie: Vous écoutez mais vous n'apprenez jamais. Si jamais ce groupe d'irresponsables là-bas prenait le pouvoir, que Dieu nous en préserve. Les absurdités qu'ils colportent et claironnent d'un océan à l'autre ruinaient l'économie du Canada. J'espère qu'ils écoutent pour apprendre mais j'en doute. Je n'ai jamais entendu pareilles absurdités. Si jamais ils prenaient le pouvoir, ils abaisseraient par décret du conseil les taux d'intérêt à 2 p. 100. Imaginez cela. Voilà ce qu'allait faire le bon vieux Broadbent: il allait ramener tous les taux d'intérêt à 2 p. 100. La folie libérale n'a jamais été si loin.

Une voix: C'est un compliment.

M. Crosbie: C'est un compliment équivoque... les libéraux ne sont pas aussi absurdes que les néo-démocrates.

Mlle Jewett: Parlez-nous donc de la motion?

M. Crosbie: J'entends la voix d'un député qui, au cours de la dernière campagne a porté un coup fourré à son chef; et voilà que cette personne à l'audace de m'interpeller. Je suis donc prévenu et je suis prêt à recevoir ses coups.

Des voix: Oh, oh!

Mlle Jewett: J'ai dit de vous en tenir à la motion. Quel est votre amendement?

M. Crosbie: Le chef des néo-démocrates a été chanceux de se faire réélire. En dépit du coup bas que lui a porté la représentante de Vancouver-quelque chose.

Des voix: Oh, oh!

M. Crosbie: La justesse de raisonnement en matière économique laisse indifférents les députés de ce groupe. Je poursuis, monsieur l'Orateur. Voici ce que disait le 6 novembre dernier le ministre de l'Industrie et du Commerce:

Les libéraux et moi-même exigeons que des mesures soient prises immédiatement pour empêcher que cette politique conservatrice du taux d'intérêt élevé ne fasse souffrir des millions de Canadiens et leur famille.

C'est ce que l'on peut lire à la page 1032 du *hansard*. Il voulait des mesures immédiates. Eh bien, il est en poste depuis la fin de février. A-t-il fait quelque chose? Non, les taux d'intérêt ont poursuivi leur montée et les députés de l'autre côté ont refusé d'aider les emprunteurs hypothécaires.

Monsieur l'Orateur, notre parti avait mis au point un programme de crédit d'impôt à l'intérêt hypothécaire et à l'impôt foncier.

Une voix: Règlement.

M. Crosbie: J'ignore qui nous rappelle au Règlement sur ce ton. Nous étudions les crédits provisoires et nous pouvons donc parler de n'importe quoi dans le budget. C'est d'ailleurs ce que je compte faire.

Des voix: Bravo!

M. Crosbie: Qu'est-ce que les députés d'en face ont fait jusqu'ici? Ils ont laissé les détenteurs d'une hypothèque en plan. Les ministériels disent qu'ils vont aider 6,000 ou 7,000 détenteurs d'hypothèque et que les autres pourront se débrouiller seuls. Le magnifique gouvernement libéral avait promis d'aider les Canadiens à résoudre leurs problèmes: il allait aider les locataires, il allait aider les détenteurs d'une hypothèque. Maintenant, il semble que si quelqu'un ne dépense pas 30 p. 100 de son revenu pour payer son hypothèque, il devra se débrouiller seul. Si quelqu'un a un revenu de \$10,000 par année, il n'obtiendra aucune aide gouvernementale à moins de dépenser \$3,000 pour son hypothèque. Les députés d'en face n'ont rien promis de tel pendant leur campagne électorale, monsieur l'Orateur. Ils n'ont pas dit aux détenteurs d'hypothèque du Canada: «Si vos paiements hypothécaires englobent 30 p. 100 de votre revenu, nous vous donnerons un gland, le gland symbolique qu'exigeaient les anciens contrats.» On sait pourtant ce qui est arrivé. C'est encore une épreuve que doivent subir les Canadiens. Le ministre voulait qu'on prenne des mesures immédiates pour éviter cela.